

## References

- BILY, S., 1972. - The larva of *Amara (Amara) eurynota* (PANZER) (Coleoptera, Carabidae) and notes on the bionomy of this species. *Acta ent. bohemoslov.* 69: 324-329.
- BILY, S., 1975. - Larvae of the Genus *Amara* (Subgenus *Celia* ZIMM.) from Central Europe (Coleoptera, Carabidae). *Studie Csl. Akad. Ved.* 13: 1-74.
- BOUSQUET, Y. & GOULET, H., 1984. - Notation of primary setae and pores on larvae of Carabidae (Coleoptera: Adephaga). *Can. J. Zool.* 62: 573-588.
- BURAKOWSKI, B., 1967. - Biology, Ecology and Distribution of *Amara pseudocommunis* BURAK. (Coleoptera, Carabidae). *Ann. zool., Warszawa* 24: 486-523.
- DESENDER, K., POLLET, M. & GOOSSENS, R., 1986. - The larvae of *Amara curta* DEJEAN, 1828 and *Amara tibialis* (PAYKULL, 1798) (Col., Carabidae) with notes on the life cycle of both species. *Biol. Jb. Dodonaea* 54: 104-115.
- LARSSON, S. G., 1941. - Larver. In: HASSEN, V. Biller XI. Sandspringere og løbebillernes. *Danmarks Fauna* 47: 243-360.
- LARSSON, S. G., 1968. - Løbebillernes larver. In: HASSEN, V. Biller XXIV. Sandspringere og løbebillernes. *Danmarks Fauna* 76: 282-433.
- RAYNAUD, P., 1976. - Stades larvaires. Famille Pterostichidae (Coléoptères Carabidae). *Nouv. Rev. Ent.* 6: 19-24.
- SCHIØDTE, J. G., 1867. - De Metamorphosi Eleutheratorum. *Naturh. Tidsskr.* 4: 415-552.
- SHAROVA, I., 1958. - (Carabid larvae). *Uchen. Zap. mosk. gos. Univ.* 124: 4-165 (In Russian).

★ ★ ★ ★ ★

Description d'une nouvelle espèce de  
**Quedius** Stephens, 1832 de Belgique  
(Coleoptera, Staphylinidae, Staphylininae)

par H. BRUGE<sup>1</sup> et D. DRUGMAND<sup>2</sup>

Résumé

Description de *Quedius (Microsaurus) brieni* sp. n., mâle (Belgique).

Abstract

Description of a new species of *Quedius* (STEPH.) from Belgium: *Quedius (Microsaurus) brieni* sp. n.

L'étude des *Quedius* capturés à Vierves-sur-Viroin dans le cadre des travaux du Centre Paul BRIEN (Université libre de Bruxelles) de Treignes, nous a permis d'isoler une espèce nouvelle pour la science.

La révision des *Quedius* appartenant au groupe d'*ochripennis* et de *puncticollis* conservés à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique nous a amenés à découvrir d'autres exemplaires de cette nouvelle espèce.

La distance entre les différentes localités de capture de ces insectes (Vierves-sur-Viroin, province de Namur (U.T.M. code FR 14) et Francorchamps (province de Liège (U.T.M. code GR 09)) nous permet d'augurer une assez large distribution de cette espèce en Belgique.

Manuscrit accepté le 20.I.1988.

<sup>1</sup> Laboratoire de biologie animale et cellulaire, CP 160, Université libre de Bruxelles, B-1050 Bruxelles.

<sup>2</sup> Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Section d'Entomologie, rue Vautier 29, B-1040 Bruxelles.

*Quedius (Microsaurus) brieni* sp. n.

Mâle: longueur: 9,8 mm.

Coloration générale noire. Mandibules et tibias brun de poix, fémurs brun noir, tarses bruns à onychium brun rouge, élytres rouge orange. Pilosité jaunâtre sur tout le corps.

Tête quadrangulaire, légèrement transverse (longueur mesurée de la base du labre au sillon collaire = 1,33 mm, largeur maximale = 1,40 mm). Yeux ne dépassant pas la courbure générale de la tête, aussi longs que les tempes (longueur des yeux = longueur des tempes = 0,56 mm), celles-ci parallèles sur leur trois quarts antérieurs (fig. 6) puis étreintes en ligne droite jusqu'au sillon collaire. Tempes entièrement rebordées.

Deux légères dépressions subelliptiques (fig. 6) présentes sur le front en arrière du point d'insertion des antennes. Point oculaire postérieur plus proche des yeux que du sillon collaire. En arrière de ce point, au voisinage du sillon collaire, trois points disposés en triangle. Quelques microtriches sur les tempes.

Fond submat couvert d'une microréticulation assez dense composée de mailles longuement étirées vers les bords latéraux. Microponctuation nette (diamètre d'un point = 0,014 mm) et éparse (points séparés par des intervalles égaux, en moyenne, à quatre à cinq fois le diamètre d'un point).

Mandibules sillonnées sur la face dorsale de leur bord externe, de la base à la hauteur de la dent interne.

Antennes courtes et massives; le troisième antennomère plus long que le deuxième (0,224 mm contre 0,133 mm), les quatrième à dixième transverses.

Pronotum transverse (longueur maximale = 1,60 mm, largeur maximale = 1,85 mm) à côtés explanés. Angles postérieurs totalement effacés, largement arrondis. Séries discales de 1 + 2 points, le point postérieur situé au même niveau que le gros point submarginal. Séries sublatales de 2 points. Microréticulation plus dense que celle couvrant la tête, disposée parallèlement aux bords latéraux. Microponctuation plus fine et plus éparse que celle de la tête.

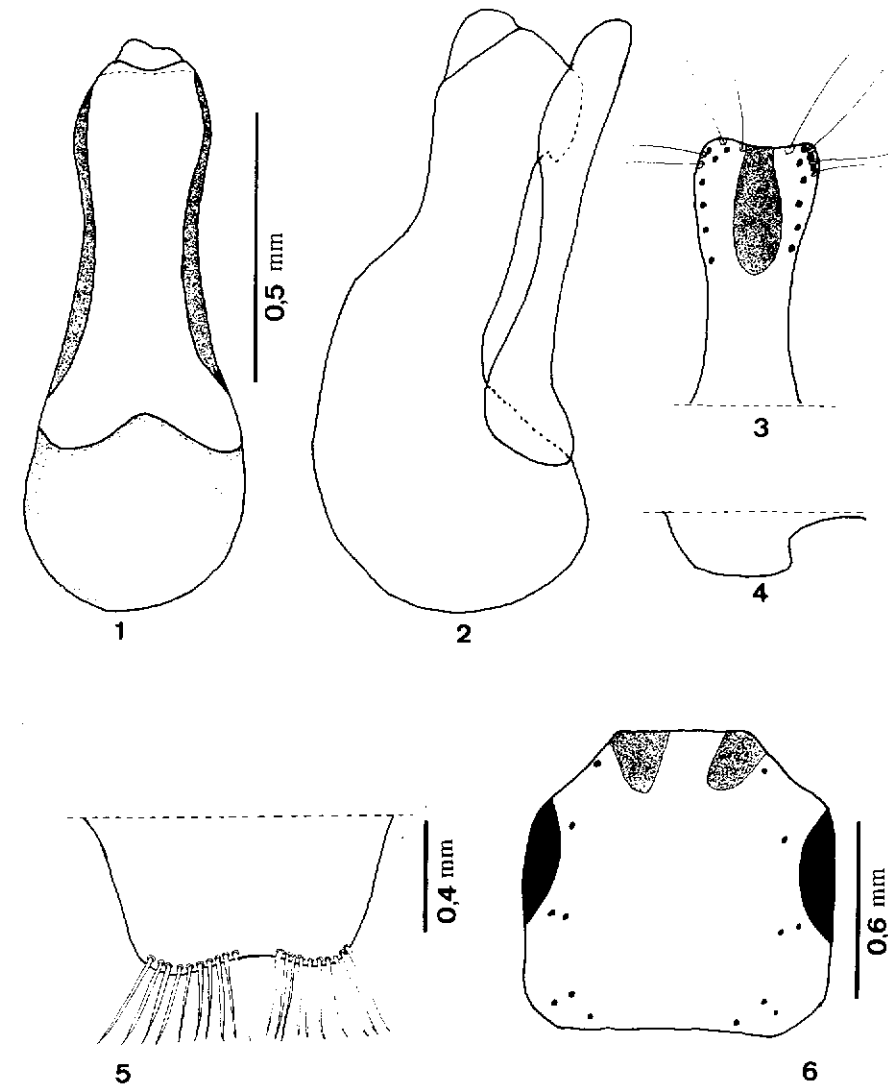
Scutellum imponctué, couvert d'une microréticulation transversale et d'une microponctuation presque indistincte.

Elytres plus longs que larges (longueur mesurée de l'épaule à l'angle postérieur adjacent = 2,05 mm; largeur mesurée entre les deux épaules = 1,80 mm), légèrement élargis à l'arrière (largeur mesurée entre les deux angles postéro-externes = 2,00 mm).

Ponctuation fine et peu dense (points séparés par des intervalles égaux, en moyenne, à deux à trois fois le diamètre d'un point). Fond subbrillant couvert d'une légère microréticulation. Une douzaine de microtriches visibles sur la moitié interne de la marge postérieure des élytres. Ailes semblant fonctionnelles.

Ponctuation abdominale presque deux fois plus fine que celle des élytres, éparse (points séparés par des intervalles égaux, en moyenne, à trois ou quatre fois le diamètre d'un point). Base des trois premiers tergites apparents légèrement impressionnée transversalement. Quatre longues soies sur le bord postérieur des quatre premiers tergites. Fond légèrement microréticulé transversalement, à reflets bronzés. Bord postérieur du tergite du propygidium muni d'un fin liseré grisâtre. Bord postérieur du sternite du pygidium porteur de longues soies noirâtres excepté au niveau de la concavité médiane (fig. 5).

Pattes sans particularité. Premier métatarsomère plus court que le cinquième (0,294 mm contre 0,350 mm).



Figs 1-6. *Quedius (Microsaurus) brieni* sp. n. - 1. Edage vu par la face ventrale; 2. Edage vu de profil; 3. Détail de l'apex du paramère, vu par la face interne; 4. Détail de la dent subapicale du lobe médian; 5. Détail du bord postérieur du sternite du pygidium; 6. Schéma de la tête.

Edéage (longueur = 1,022 mm, largeur 0,322 mm) à lobe médian porteur d'une dent subapicale (fig. 4).

Paramère légèrement plus long (0,056 mm) que le lobe. De chaque côté, entre les paires de soies sensorielles apicales et subapicales, quatre ou cinq tubercules sensoriels; en arrière des soies subapicales une série de trois ou quatre tubercules en ligne (fig. 3). Une zone en forme d'utricule, un peu plus mince que le reste du paramère, visible dans la région médio-apicale.

Femelle et larves: inconnues.

#### Matériel examiné

Holotype: un mâle piégé le 14.XII.1979 à Vierves-sur-Viroin (Province de Namur, Belgique) dans un 'pitfall trap' contenant de l'acide picrique saturé et deux pour mille de détergent ménager. Les pièges se situaient dans une prairie à vaches, en lisière de la hêtraie ardennaise.

Paratypes: trois mâles capturés à Francorchamps (Province de Liège, Belgique) (coll. FAGEL, SEVERIN leg.) dans un nid de guêpes.

Les 3 mâles, faussement identifiés *Quedius invreae* GRIDELLI, étaient les seuls représentants belges connus de cette dernière espèce. Celle-ci est donc à supprimer de la liste des espèces belges, au profit de nouveau taxon décrit ici.

Le holotype et les paratypes sont déposés dans la collection FAGEL conservée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Derivatio nominis: espèce dédiée à Paul BRIEN, ancien professeur de zoologie à l'Université libre de Bruxelles.

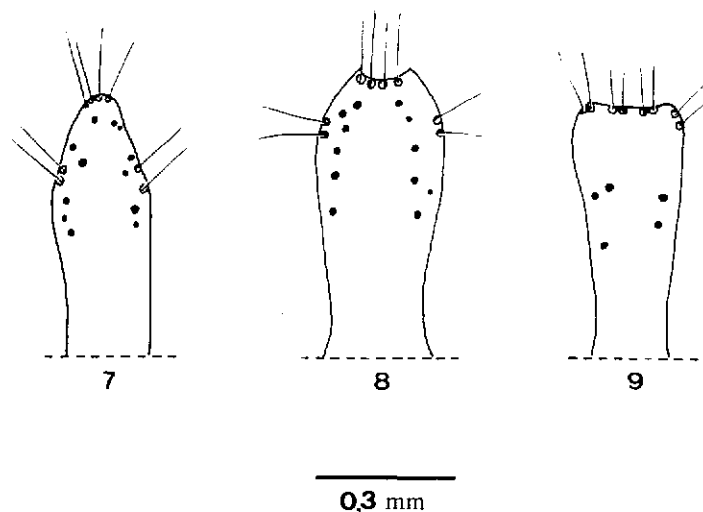
#### Discussion

Les caractères de son édéage (figs 1 à 4) permettent de rattacher *Quedius (Microsaurus) brieni* sp. n. au groupe de *puncticollis* (THOMSON, 1867). Ce groupe défini par GRIDELLI (1929) et BORDONI (1974) puis revu, enfin par COIFFAIT (1978) réunit les espèces dont l'édéage montre les caractéristiques suivantes:

- lobe médian symétrique, fortement denté à l'apex;
- présence de tubercules sensoriels situés à la fois entre les soies apicales et subapicales et en arrière des soies subapicales;
- paramère arrondi, tronqué ou échancré à l'apex et plus ou moins appliqué contre le lobe médian.

La disposition des tubercules sensoriels (fig. 3) ainsi que le paramère plus long que le lobe médian (figs 1 et 2) permettent de séparer cette nouvelle espèce de *Q. puncticollis* (fig. 8) et des autres espèces de ce groupe.

Par contre, *Q. brieni* sp. n. se rapproche par son habitus de *Quedius (Microsaurus) invreae* GRIDELLI, 1924 et de *Q. (Microsaurus) ochripennis* (MENETRIES, 1835). Le tableau ci-dessous permettra de séparer ces trois espèces:



Figs 7-9. Détail de l'apex du paramère: 7. *Quedius (Microsaurus) ochripennis* (MEN.); 8. *Quedius (Microsaurus) puncticollis* (THOMS.); 9. *Quedius (Microsaurus) invreae* GRIDELLI.

	<i>Q. brieni</i>	<i>Q. invreae</i>	<i>Q. ochripennis</i>
Coloration:			
Bord post. des tergites	noir	jaune brun	noirâtre
Extrémité des antennes	noire	brun noir à brun rouge	noir à brun rouge
Tête	subtransverse	subtransverse	nettement transverse
Yeux	aussi longs que les tempes	deux tiers des tempes	subégaux aux tempes
Elytres	plus longs que larges, à la fois plus longs et plus larges que le pronotum	carrés, à la fois plus longs et plus étroits que le pronotum	subtransverses, un peu plus longs et légèrement plus larges que le pronotum
Paramère	fig. 3	fig. 9	fig. 7

## Remerciements

Nous savons gré aux Dr COIFFAIT (Toulouse) et LOHSE (Hambourg) pour la lecture critique de notre manuscrit.

## Références

- BORDONI, A., 1974. - Studi sulla sistematica e la Geonemia del Genere *Quedius* (Sottogenera *Microsaurus* della fauna italiana). *Redia* 55: 1-82.
- COIFFAIT, H., 1978. - VI Coléoptères Staphylinidae de la région paléarctique occidentale. III. Sous-famille Staphylininae tribu *Quediini*. Sous-famille Paederinae, tribu *Pino-philini*. *Suppl. Nouv. Revue Ent.* 8 (4): 1-364.
- GRIDELLI, E., 1924. - Studi sul Genere *Quedius* STEPH., 2e contributo. Specie della regione palearctica. *Mem. Soc. Ent. It.* 3: 5-180.
- GRIDELLI, E., 1929. - Studi sul Genere *Quedius* STEPH., 3e contributo, *Mem. Soc. Ent. It.* 8: 19-43.
- HANSEN, V., 1952. - Danmarks fauna, Biller, Rovbiller II, Kobenhavn, 1-251.
- LOHSE, G. A., 1964. - in: FREUDE, HARDE & LOHSE. *Die Käfer Mitteleuropas, 4, Staphylinidae I*, Krefeld, 1-264.
- SMETANA, A., 1958. - Fauna C.S.R. Vol. 12, *Staphylinidae, I Staphylininae*, Praha, 1-437.
- SMETANA, A., 1960. - Bestimmungstabelle der mitteleuropäischen Arten der Gattung *Quedius* STEPH. (Col. Staphylinidae). *Ent. Bl.* 56: 149-160.

★ ★ ★ ★ ★

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

## Dispositions générales

Seuls les membres en règle de cotisation sont autorisés à publier dans les '*Bulletin & Annales*'; le manuscrit doit être approuvé par le Conseil de la Société et ne pas avoir déjà été publié ou déposé auprès d'une autre revue; cela implique que l'auteur cède les droits de copyright aux *Bull. Anns Soc. r. belge Ent.* dès que le manuscrit est accepté pour publication.

Tout manuscrit non conforme aux prescriptions ci-dessous sera renvoyé à l'auteur ou aux co-auteurs. Les articles ne sont acceptés qu'après avis d'un ou plusieurs lecteurs; le comité de lecture est composé des membres du conseil et éventuellement de personnes qu'il invite, dans le souci d'une présentation optimale et du respect de la déontologie scientifique; les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs. La décision (acceptations, refus, demande d'amélioration) sera notifiée aux auteurs au plus tard trois mois après dépôt du manuscrit. Tout ajout ou modification apportés par les auteurs à la deuxième épreuve typographique leur seront comptés. Chaque article donne droit à trente tirés à part gratuits.

## Présentation du manuscrit

Les manuscrits doivent être déposés en 2 exemplaires, y compris une copie des illustrations et des tableaux. Ils seront dactylographiés sur une seule face de papier de format DIN A4, en double interligne, avec une marge à gauche d'environ 3 cm; les pages seront numérotées à partir de la page de titre; les paragraphes commenceront par un alinéa net. Les auteurs respecteront les règles du Code international de Nomenclature zoologique et sont priés de prendre leurs précautions afin que les holotypes des espèces décrites dans les *Bulletin & Annales* soient déposés dans un musée ou une institution officielle. Pour les descriptions de nouveaux taxons, l'établissement de nouveaux synonymes, nouveaux homonymes, nouvelles combinaisons, etc., ils emploieront les abréviations sp. n., gen. n., trib. n., syn. n., comb. n., nom. n., etc. Pour les nouvelles combinaisons, le genre d'origine sera cité. Lors de la première citation d'un taxon, le nom complet devrait toujours être suivi du nom du parrain et de la date, séparés par une virgule, avec ou sans parenthèses selon les prescriptions du Code. On évitera de citer des espèces sans faire précéder le nom spécifique d'au moins l'initiale du nom générique.

La page de titre (p. 1) comprendra le titre complet, avec entre parenthèses l'ordre et la famille du groupe traité, ainsi que le nom et l'adresse de l'auteur ou ceux des co-auteurs. La page 2 est réservée à un résumé, dans la langue de l'article, éventuellement suivi d'un résumé dans une autre langue nationale et en anglais, de préférence de moins de 200 mots. Enfin, quelques 'mots-clés' seront ajoutés pour assurer à l'article une bonne analyse bibliographique.

Le texte proprement dit commencera à la page 3. Selon les sujets traités, les chapitres suivants pourraient être développés: introduction, matériaux et méthodes, résultats, systématique, discussion. Les paragraphes commenceront par un alinéa et les noms scientifiques seront soulignés une fois (ils seront aussi publiés en italiques). Les titres de chapitres et paragraphes ne seront pas soulignés: le corps typographique sera choisi par le metteur en page.

Dans le texte, les références aux autres auteurs se feront selon les modèles suivants: SMITH (1969), (SMITH, 1969), SMITH (1969, 1985), (SMITH, 1969; BROWN, 1971), SMITH (1969) et BROWN (1976), BLACK & WHITE (1945), et, pour plus de deux auteurs: SMITH *et al.* (1979).

Dans les données de capture, il convient de citer les mois en chiffres romains (II.IV.1928); ailleurs, il est recommandé de les écrire en toutes lettres (le 11 avril 1928).

Les éventuels remerciements seront concis et précéderont la bibliographie.

Bibliographie: tout article comprendra la liste de tous les ouvrages cités dans le texte; les titres des revues seront abrégés conformément au 'World List of scientific Periodicals'; pour les articles encore en cours d'impression, le nom de la revue seul sera mentionné, suivi de '(sous presse)'. Les références bibliographiques seront rangées suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, et pour ceux-ci par ordre chronologique, selon les exemples suivants:

FAIN, A. & LUKOSCHUS, F. S., 1971. - Parasitic Mites of Surinam; XV. Nasal Ereyntid Mites of Bats with a key of the known species. *Bull. Anns Soc. r. belge Ent.* 107: 284-297.

HENNIG, W., 1966. - *Phylogenetic Systematics*. University of Illinois Press, Urbana, 263 pp.

On fournira les légendes des illustrations et des tableaux sur une page séparée.

Les illustrations: elles seront numérotées dans une seule série continue et les grossissements seront indiqués par une échelle ou mentionnés dans les légendes. Lors du montage, il sera tenu compte de la justification de la revue: 11,7 cm X 17,2 cm. Les auteurs ont intérêt à indiquer, sur le manuscrit, l'emplacement approximatif des planches ainsi que le pourcentage de la réduction. L'impression des photos et illustrations qui requièrent une technique spéciale sera portée en compte aux auteurs.